



Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf du mois de mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARRERE Frédéric, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	13	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mrs CARRERE F., BARON P., BOURDEAU P., CAZEAUX H., LARRAZET Y., M. LOUBERE Ch., Mmes DEYRIS G., BARROUILLET M-P., BATS C., BERGES G., DUPONT N., SAINT-AUBIN FREARD N.

**Procuration(s) :**

M. DUFAU B., donne pouvoir à M. BOURDEAU P.

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M. DUFAU B.

Date de la convocation
23 mars 2023

Date d'affichage
23 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

\_\_/\_\_/\_\_

et publication du

\_\_/\_\_/\_\_

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. BOURDEAU P.

<b>VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023</b>
-------------------------------------

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

**Investissement**

Dépenses : 173 542,00

Recettes : 296 552,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 788 526,00

Recettes : 788 526,00

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 296 552,00 (dont 123 010,00 de RAR)

Recettes : 296 552,00 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 788 526,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 788 526,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Campagne

Le Maire CARRERE Frédéric

